



CSAD de repli du 20 avril 2026

Monsieur le Directeur académique,

Ce CSAD de repli intervient dans un contexte que nous connaissons désormais bien : celui d'une baisse démographique durable qui structure profondément l'évolution de notre département. Pour l'UNSA Éducation, cette réalité ne doit pas être uniquement subie ni traitée comme une contrainte technique annuelle. Elle doit devenir une occasion d'ouvrir un véritable travail de fond sur l'organisation du service public d'éducation en Creuse et sur le parcours des jeunes dans notre territoire.

Nous souhaitons tout d'abord reconnaître la difficulté de l'exercice qui est le vôtre. Élaborer une carte scolaire dans un contexte budgétaire contraint, sans cadre national clair concernant l'avenir de l'école en ruralité, place nécessairement les services départementaux dans une situation complexe. Nous mesurons l'engagement des équipes de la DSDEN pour maintenir un équilibre territorial aussi cohérent que possible.

Dans ce contexte d'absence de stratégie nationale lisible pour l'école rurale, nous ne pouvons pas non plus passer sous silence certaines contradictions préoccupantes entre les discours publics de soutien aux territoires ruraux et les choix budgétaires réellement opérés au Parlement. Ainsi, le groupe parlementaire auquel appartient le député de la Creuse a soutenu en janvier dernier des orientations visant à réduire significativement les dotations aux collectivités territoriales. Ces décisions fragilisent directement les capacités d'action locales en matière scolaire, éducative et de services publics de proximité. On ne peut pas, d'un côté, affirmer défendre la ruralité et, de l'autre, affaiblir les moyens des communes qui font vivre l'école au quotidien. Cette contradiction pèse concrètement sur les conditions d'éducation des élèves comme sur les conditions de travail des personnels.

Mais précisément parce que cette situation se répète chaque année, il devient indispensable d'en sortir par le haut.

Nous pensons qu'il est désormais urgent d'ouvrir un véritable temps de travail partagé avec les élus, les services de l'État, les partenaires éducatifs et les représentants des personnels sur le parcours des jeunes en Creuse. Continuer à traiter la carte scolaire uniquement à travers des ajustements annuels entretient un cycle de contestations récurrentes qui fragilise collectivement la lisibilité de l'action publique et la stabilité des équipes.

La baisse démographique peut devenir une opportunité si elle permet de repenser l'offre éducative à l'échelle du territoire : conditions d'apprentissage des élèves, accompagnement des parcours, accès à l'orientation, mobilité, continuité éducative, attractivité des métiers, conditions d'exercice des personnels.

Ces questions concernent directement l'avenir des jeunes, mais aussi l'attractivité du département et sa capacité à accueillir durablement des familles.

Dans ce cadre, nous renouvelons notre demande de réunion de l'Observatoire des dynamiques rurales et souhaitons que les organisations représentatives des personnels puissent être reçues lors de ses travaux. Cet espace existe : il doit devenir un véritable lieu de réflexion stratégique

partagé. L'actualité parlementaire rend d'ailleurs ce travail particulièrement opportun. La proposition de loi adoptée à l'Assemblée nationale le 6 avril, visant à mieux sécuriser le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux, ouvre des perspectives nouvelles pour organiser l'offre scolaire en ruralité. Elle renforce la nécessité d'un dialogue territorial structuré.

Plus largement, nous voulons aussi souligner ce que ces discussions annuelles laissent trop souvent hors champ.

Nous parlons peu de la santé des jeunes.

Nous parlons peu de leur avenir et de leur orientation.

Nous parlons peu de leurs conditions réelles d'éducation.

Nous parlons peu de l'accompagnement des élèves les plus fragiles.

Nous parlons trop peu des conditions de travail des personnels qui rendent pourtant ces parcours possibles au quotidien.

Sortir de cette approche partielle est aujourd'hui une nécessité.

C'est pourquoi l'UNSA Éducation réaffirme sa disponibilité pour engager un travail collectif structuré permettant de construire une vision éducative territoriale plus lisible, plus protectrice pour les personnels et plus ambitieuse pour les jeunes de notre département.